



Me Jocelyn Ouellette
jo@rbavocats.ca
514-436-0759

Montréal, le 25 août 2026

PAR COURRIEL : greffe@regie-energie.qc.ca
ET PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE (SDÉ)

Me Johanne Skelling
SECRÉTAIRE DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE
500, boul. René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Montréal, QC, H2Z 1W7

DOSSIER : **R-4334-2026** : Énergir - Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1er octobre 2026
Objet : **Planification d'audience du RNCREQ (Sujets #2 et #3)**
Notre dossier: 1432-011

Chère consoeur,

Conformément à la correspondance de la Régie du 17 août dernier ([A-0026](#)) et la planification déposée par Énergir le 20 août ([B-0190](#)), voici les informations utiles à la planification de l'audience du RNCREQ à l'égard du dossier mentionné en objet :

- Temps prévu pour les contre-interrogatoires des témoins de Énergir :
 - Panel 1 : 30 minutes;
 - Panel 2 : Aucune question, mais le RNCREQ entend assister au huis clos (l'entente de confidentialité [C-RNCREQ-0003](#) étant signée);
 - Panel 3 : 30 minutes.
- Liste des témoins du RNCREQ :
 - Ricardo Moreira dos Santos, analyste externe;
- Temps requis pour l'adoption et la présentation de la preuve : 30 minutes;
- Temps prévu pour les contre-interrogatoires des témoins des autres intervenants :
 - Le RNCREQ ne prévoit pas poser de questions aux autres intervenants.
- Temps prévu pour l'argumentation : 30 minutes.

- Moyens préliminaires du RNCREQ : aucun
- Autres considérations : Le procureur soussigné doit agir dans un autre dossier le **mardi 8 septembre 2026** et n'est donc **pas disponible**. Le RNCREQ prie donc la Régie de ne pas prévoir la présentation de sa preuve ou son argumentation à cette date.

Espérant le tout conforme, veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos plus cordiales salutations.



Jocelyn Ouellette, avocat

